



**2009**

**Découverte de la séropositivité B chez un chirurgien après un an de pratique ;une expérience douloureuse et chère !**

Olivier.NOUEL(1) ,Claude.BEUSCART(2),Jacques.VAUCEL(3) et Pierre-Henri THOREUX(4) 1.HGE,2.Maladies infectieuses,3.CLIN et 4. DIM)

Le service d'orthopédie du CH de St BRIEUC a une noble action humanitaire au Cambodge .Les chirurgiens se relaient pour opérer dans ce pays et après quelques années ont ramené dans leurs valises (comme un vulgaire présentateur télé) un chirurgien sénior Cambodgien qui a opéré (et beaucoup) pendant un an dans notre établissement ,avec le « statut » de FFI. Ce chirurgien a été ensuite se perfectionner dans une autres ville ou fut découvert qu'il était AgHBs positif, AgHBe positif avec une charge virale élevée .La DRASS de Caen a prévenu la DRASS de Rennes qui a alerté la DDASS des Côtes d'ARMOR laquelle a prévenu le directeur de l'Hôpital de St BRIEUC .Celui a convoqué le président du CLIN(JV) et une cellule de crise a été constituée 10 mois après le départ du chirurgien .Il s'est avéré que le médecin du travail de l'établissement n'avait pas eu connaissance de l'embauche de ce médecin ,dont le carnet de vaccination était d'ailleurs en règle . Il a été décidé de reconvoquer tous les patients dont les registres du bloc signalaient que le Chirurgien avait participé activement à l'intervention .La liste des malades a été gérée par le DIM (manuellement).Des courriers types ont été préparés (un pour les enfants,un pour les adultes).584 malades ont été identifiés(329 enfants,255 adultes).Vu les délais seul l'AgHBS a été demandé . Un numéro vert avec 2 téléphones portables a été ouvert pour un mois ,avec un numéro pour les enfants (5 pédiatres de permanence),un pour les adultes (3 Gastroentérologues et 3 internistes). Le taux de réponse a été de 73,8% pour les enfants et de 71,3% pour les adultes .Les téléphones ont cessé de sonner au bout d'une semaine .Aucun malade AgHBS+ n'a été découvert . Le temps dépensé par cet incident pour le personnel du DIM a été de 110 heures(16 jours de travail). A la suite de cet événement il a été décidé par la CME (dans une indifférence polie)que les praticiens qui ne se soumettraient pas à la visite du travail ne seraient pas payés. Au cours de la mise à jour des dossiers ,2 praticiens AgHBs+ ont été repérés

[Fermer la fenêtre](#)